

ASSOCIATION EPAFA-UDV
Siège social : 198, Avenue du Château Galliéni
83600 FREJUS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

ASSOCIATION EPAFA-UDV
Siège social : 198, Avenue du Château Galliéni
83600 FREJUS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2025

Mesdames, Messieurs,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « EDUCATION PROMOTION ACCUEIL DES FAMILLES - UDV » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 3 juin 2026

COFIMEC

Le Commissaire aux comptes,

représenté par

Daniel MANDRAGOLA

Signé par Daniel Mandragola
Le 3 juin 2026



doc_Wqb7
tx_dK3LM7vBXVbb

ANNEXE :

« Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	402	402				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	46 788	23 929	22 858	27 445	4 587	16.71
	Installations techniques, matériel et outillage	11 209	6 815	4 394	6 501	2 108	32.42
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		58 398	31 146	27 252	33 947	6 695	19.72
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	162		162	766	604	78.85
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	35 392		35 392	24 958	10 434	41.81
	Charges constatées d'avance (2)	1 290		1 290	1 111	180	16.17
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	183 919		183 919	157 003	26 916	17.14
Total III		220 763		220 763	183 837	36 925	20.09
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	279 161	31 146	248 015	217 784	30 231	13.88

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
		Euros				%	
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau	134 273		150 985		16 712	11.07
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	24 468		16 712		41 180	246.41
	Situation nette (sous total)	158 740		134 273		24 468	18.22
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	17 579		22 145		4 567	20.62
	Provisions réglementées						
	Total I	176 319		156 418		19 901	12.72
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total III						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	31 750		31 750			
	Total IV	31 750		31 750			
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses (2)						
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	9 232		11 660		2 427	20.82
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	22 746		16 120		6 627	41.11
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance	7 967		1 836		6 131	333.85
	Total V	39 946		29 616		10 330	34.88
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	248 015		217 784		30 231	13.88

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

31 979 27 779

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	1 879		4 110		2 231	54,28
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	53 983		53 350		633	1,19
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	212 529		169 240		43 289	25,58
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable						
Ressources liées à la générosité du public	21 692		30		21 662	NS
Dons manuels	10 252				10 252	
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 170				1 170	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	110				110	
Total I	301 615		226 730		74 885	33,03
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	58 633		47 435		11 198	23,61
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	3 622		3 311		312	9,42
Salaires et traitements	154 694		140 419		14 276	10,17
Cotisations sociales	55 446		47 531		7 915	16,65
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 694		6 202		508	8,19
Dotations aux provisions			1 170		1 170	100,00
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	52				52	
Total II	278 142		246 068		32 074	13,03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	23 473		19 338		42 811	221,39

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 995		2 625		630	24.00
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	1 995		2 625		630	24.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	1 995		2 625		630	24.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	25 468		16 712		42 181	252.39
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 001				1 001	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	1 001				1 001	
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	303 610		229 356		74 255	32.38
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	279 143		246 068		33 075	13.44
5. EXCEDENT OU DEFICIT	24 468		16 712		41 180	246.41

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Disponibilités en Euros	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Détail des charges constatées d'avance	12
Détail des produits constatés d'avance	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 248 014.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 301 614.90 Euros et dégageant un excédent de 24 467.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2025 est marquée par la mise en œuvre des deux nouveaux projets en réflexions les années précédentes : l'animation sociale dans un nouveau quartier, l'Agachon, ainsi que l'ouverture de la maison de la Famille appelée le Phare, toujours dans ce même quartier de l'Agachon.

Pour cela, nous avons bénéficié de la mise à disposition gratuite de vastes locaux par la mairie de Fréjus, dans lesquels nous avons également déménagé le LAEP (déjà implanté dans ce quartier depuis 2018).

Cela a engendré des changements en termes de ressources humaines, avec un renouvellement de l'équipe, la création d'un poste de cheffe de service et la réorganisation de l'organigramme avec un pôle animation et lien social, et le Phare.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'objet, les actions et moyens :

1- Objet et missions :

Contribuer à une société plus fraternelle où "donner et recevoir", permet à chacun d'avancer et de prendre sa place au sein de notre Maison Commune.

Epafa propose un lieu, une maison ouverte à toute personne ou famille désireuse d'avancer et de s'investir dans des relations authentiques, dans le respect de la dignité de chacun.

Cette mission, se réalise à travers des actions d'accueil, d'accompagnement, de développement personnel, de temps ressource.

2- Nos actions :

- Pôle Animation et lien social

Créer du lien, permettre les rencontres, favoriser la connaissance de soi et des autres, valoriser chacun dans son parcours, découvrir et comprendre les valeurs de la France.

Autant d'éléments que nous souhaitons déployer en faveur d'une bonne intégration, au travers de diverses actions comme des ateliers socio linguistiques, des ateliers santé, des temps de fêtes, de rencontres...

Une attention particulière est portée aux familles, dans un lieu convivial et sous le regard bienveillant des accueillants ce qui permet aux relations familiales de se vivre

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

dans un contexte favorable. Les différentes propositions (soutien à la parentalité, activité parents enfants, accueil des petits...) ont pour vocation à renforcer le pouvoir d'agir des parents, premiers éducateurs de leurs enfants.

En outre, l'accompagnement des premières séparations et du suivi de la scolarité des plus grands, favorisent de meilleures conditions au parcours scolaire.

- Le Phare

Le Phare est un lieu pour prendre soin des relations personnelle, conjugale et familiale au travers des temps d'accueil collectifs (cafés et apéros de parents, cafés des grands parents, cycles d'ateliers, conférences, temps de rencontre entre professionnels...) et des temps d'accompagnement individuels (point écoute et thérapie conjugale et familiale).

Le Phare propose aussi un LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent) le Petit Pont. Agréé par la CAF, le LAEP est un espace de jeu convivial adapté à l'éveil et à la socialisation des enfants de moins de 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s). Libre, gratuit et anonyme, les familles y vivent un temps privilégié avec leurs enfants, avec d'autres familles, et bénéficient de l'écoute attentive des accueillantes.

3- Moyens mis en œuvre :

Pour remplir sa mission, l'association est dotée d'une équipe de 7 salariées et d'une quarantaine de bénévoles.

Nous disposons :

- de locaux au rez de chaussée de l'église du sacré cœur de la Gabelle mis à disposition par le diocèse;
- d'un appartement T3 dans le quartier de la Gabelle dont l'association est locataire ;
- d'un local dans le quartier de l'agachon mis à disposition par commune de Fréjus.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et relatif au plan comptable des associations et des fondations et du règlement

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANC 2022-06 appliqué depuis l'exercice du 31/12/2024.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	402		
Installations générales agencements aménagements des constructions	49 619		
Installations générales agencements aménagements divers	6 013		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 196		
TOTAL	60 828		
TOTAL GENERAL	61 229		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			402	402
Installations générales agencements aménagements constr.		2 831	46 788	46 788
Installations générales agencements aménagements divers			6 013	6 013
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 196	5 196
TOTAL		2 831	57 996	57 996
TOTAL GENERAL		2 831	58 398	58 398

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	402			402
Installations générales agencements aménagements constr.	22 174	5 363	3 608	23 929
Installations générales agencements aménagements divers	639	1 979		2 618
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 068	129		4 197
TOTAL	26 881	7 471	3 608	30 744
TOTAL GENERAL	27 283	7 471	3 608	31 146

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 363				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 979				
Matériel de bureau informatique mobilier	129				
TOTAL	7 471				
TOTAL GENERAL	7 471				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	31 750				31 750
TOTAL	31 750				31 750

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 170		1 170		
TOTAL	1 170		1 170		
TOTAL GENERAL	32 920		1 170		31 750
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		1 001	1 170		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	162	162	
Divers état et autres collectivités publiques	35 392	35 392	
Charges constatées d'avance	1 290	1 290	
TOTAL	36 844	36 844	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 232	9 232		
Personnel et comptes rattachés	4 084	4 084		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 657	18 657		
Autres impôts taxes et assimilés	5	5		
Produits constatés d'avance	7 967	7 967		
TOTAL	39 946	39 946		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 et 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 et 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 900
Dettes fiscales et sociales	7 524
Total	12 424

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 290
Total	1 290
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 967
Total	7 967

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
- F-IP.25.02.1027 VERIF SC	4		
- F-IP.25.02.1027 VERIF SC	4		
- F-IP.25.02.1027 VERIF SC	3		
- F-IP.25.02.1027 VERIF SC	1		
- F-IP.25.02.1027 VERIF SC	10		
- F-IP.25.02.1027 VERIF SC	1		
- F-IP.25.02.1027 VERIF SC	5		
- SOLIDATECH MICROSOFT 365	53		
- SOLIDATECH MICROSOFT 365	15		
- SOLIDATECH MICROSOFT 365	11		
- SOLIDATECH MICROSOFT 365	46		
- SOLIDATECH MICROSOFT 365	7		
- SOLIDATECH MICROSOFT 365	18		
- SOLIDATECH MICROSOFT 365	7		
- SOLIDATECH MICROSOFT 365	42		
- SOLIDATECH MICROSOFT 365	7		
- SOLIDATECH MICROSOFT 365	15		
- 10237648911 EDF OCT 25	50		
- AUTO MISSION 2026	139		
- AUTO MISSION 2026	41		
- AUTO MISSION 2026	29		
- AUTO MISSION 2026	122		
- AUTO MISSION 2026	17		
- AUTO MISSION 2026	46		
- AUTO MISSION 2026	17		
- AUTO MISSION 2026	110		
- AUTO MISSION 2026	17		
- AUTO MISSION 2026	41		
- GABELLE 0494171572 DEC 25	1		
- GABELLE 0494171572 DEC 25	1		
- GABELLE 0494171572 DEC 25	0		
- GABELLE 0494171572 DEC 25	2		
- GABELLE 0494171572 DEC 25	0		
- GABELLE 0494171572 DEC 25	1		
- AGACHON 0988317264 DEC 25	5		
- ACCUEIL1 0783342249 DEC 25	2		
- ACCUEIL1 0783342249 DEC 25	2		
- ACCUEIL1 0783342249 DEC 25	0		
- ACCUEIL2 0749844493 DEC 25	1		
- ACCUEIL2 0749844493 DEC 25	1		
- ACCUEIL2 0749844493 DEC 25	2		
- ACCUEIL2 0749844493 DEC 25	0		
- ANIM AGACHON 0662211367 DEC25	1		
- ANIM AGACHON 0662211367 DEC25	3		
- ANIM AGACHON 0662211367 DEC25	0		
- ANIM GABELLE 0768305310 DEC25	2		
- ANIM GABELLE 0768305310 DEC25	1		
- ANIM GABELLE 0768305310 DEC25	1		
- ANIM GABELLE 0768305310 DEC25	0		
- ANIM GABELLE 0768305310 DEC25	1		
- ASSIST DIR 0783470669 DEC 25	1		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ASSIST DIR 0783470669 DEC 25	0		
- ASSIST DIR 0783470669 DEC 25	0		
- ASSIST DIR 0783470669 DEC 25	0		
- ASSIST DIR 0783470669 DEC 25	0		
- ASSIST DIR 0783470669 DEC 25	1		
- ASSIST DIR 0783470669 DEC 25	0		
- ASSIST DIR 0783470669 DEC 25	1		
- ASSIST DIR 0783470669 DEC 25	0		
- ASSIST DIR 0783470669 DEC 25	1		
- CHEF SCE 0662235707 DEC 25	1		
- CHEF SCE 0662235707 DEC 25	0		
- CHEF SCE 0662235707 DEC 25	0		
- CHEF SCE 0662235707 DEC 25	1		
- CHEF SCE 0662235707 DEC 25	0		
- CHEF SCE 0662235707 DEC 25	0		
- CHEF SCE 0662235707 DEC 25	0		
- CHEF SCE 0662235707 DEC 25	1		
- CHEF SCE 0662235707 DEC 25	0		
- CHEF SCE 0662235707 DEC 25	1		
- DIRECTION 0628338820 DEC 25	2		
- DIRECTION 0628338820 DEC 25	0		
- DIRECTION 0628338820 DEC 25	0		
- DIRECTION 0628338820 DEC 25	1		
- DIRECTION 0628338820 DEC 25	0		
- DIRECTION 0628338820 DEC 25	0		
- DIRECTION 0628338820 DEC 25	0		
- DIRECTION 0628338820 DEC 25	1		
- DIRECTION 0628338820 DEC 25	0		
- DIRECTION 0628338820 DEC 25	0		
- PHARE 0695383657 DEC 25	4		
- PROF FLE 0783191825 DEC 25	4		
- PROF FLE 0783191825 DEC 25	0		
- GRENKE LOYER TRIM	58		
- GRENKE LOYER TRIM	54		
- GRENKE LOYER TRIM	6		
- GRENKE LOYER TRIM	22		
- GRENKE LOYER TRIM	60		
- GRENKE REDEVANCE PROTECT 26	47		
- GRENKE REDEVANCE PROTECT 26	44		
- GRENKE REDEVANCE PROTECT 26	5		
- GRENKE REDEVANCE PROTECT 26	18		
- GRENKE REDEVANCE PROTECT 26	49		
Total	1 290		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
- CAF 25-26 CLAS 1 COLLECTIF GAB	1 836		
- CAF 25-26 CLAS 2 COLLECTIFS AG	3 673		
Total	5 509		